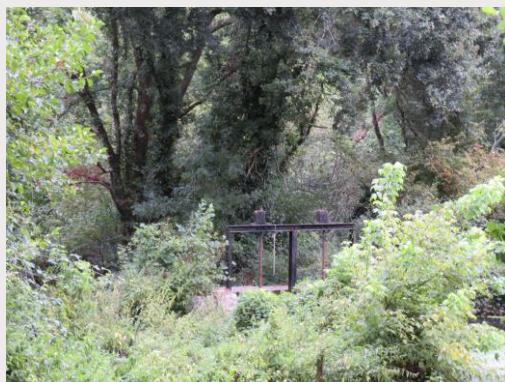


BOIS DU DEHES – LE HAILLAN

Le Bois du Dehès s'étend sur 1,8 hectares. Véritable lieu de découverte, le site est une zone classée NATURA 2000, où les espèces naturelles patrimoniales recensées y sont préservées selon les directives européennes Habitats et Oiseaux. On y trouve également, au cours des promenades : le Moulin du Moulinat et la maison du meunier, la fontaine pyramidale de Bussac, la Jalle, le Site des Sources ou encore la petite tortue Cistude.



Point de départ : se garer rue du Moulinat



En voiture : Par la rocade A 630 sortie 8 vers D215 St Médard- Lacanau. – au troisième rond point direction Le Haillan rue du Médoc puis à droite la rue Rosa Bonheur puis la rue du Moulinat.

En transport en commun :
 ligne TBM n° 34 arrêt Parc de Sainte Christine (prendre en face la rue du Moulinat)





Boucle, distance : 3,5 km

Depuis la rue du Moulinat (en face du N° 21) emprunter le chemin du Moulinat, traversez la piste cyclable, prendre le chemin en grave en face de vous. Laisser deux sentiers à droite puis à gauche, continuer sur le chemin. A 300 m du départ tournez à gauche sur un chemin de terre, Continuer toujours sur ce chemin qui devient plus étroit sur environ 300m, vous arrivez à une allée sablonneuse sur laquelle vous tournez à droite (balisage rouge & blanc). A 100m prendre à droite à la petite route (balisage rouge & blanc). Au croisement suivant tournez à gauche (balisage rouge & blanc) suivre cette allée jusqu'au moulin du Moulinat. A la clôture vous apercevrez le refuge périurbain, l'ancien moulin et une écluse. Revenir sur ses pas et tournez à gauche sur le sentier (balisage Rouge & blanc). Suivre le sentier qui serpente dans le bois en suivant le balisage du GR. Vous arrivez à une grande allée en grave, tournez à gauche et continuer, Sur cette allée, avant un virage, tournez à droite sur un large chemin sablonneux, A un carrefour prendre le sentier en face de vous, sentier étroit qui serpente à travers la forêt, Arrivé à une allée en grave tournez à droite, continuer tout droit en laissant à votre gauche le chemin emprunté au départ, Au croisement suivant tournez à gauche (chemin du Dehès), Puis au croisement suivant tournez à gauche (balisage GR Bx Métropole rouge & blanc), A la balise suivre tout droit sur un sentier sablonneux, Vous arrivez à la piste cyclable Bordeaux Lacanau (porte flèche GR) tournez à gauche sur la piste en empruntant le bas côté, retour vers le point de départ, A la balise verte tournez à droite sur le chemin du Moulinat, vous êtes revenu au point de départ.



deux bancs,
une table de
pique-nique,
en cours de
chemin

Cette Balade à Roulettes[®] est proposée par FFRandonnée Gironde
Retrouvez les autres Balades à Roulettes[®] sur <http://gironde.ffrandonnee.fr>



Textes et photos de Philippe Gaston.
Renseignements auprès de la Mairie du Haillan au 05 57 93 11 11 .
Dessins de Michel Lamballe. © CDRP 64. Reproduction interdite. Novembre 2020.